



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 DECEMBRE 2020**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

Convocation du 30 novembre 2020.

L'an deux mil vingt, le 4 décembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS,
Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Philippe DRAIS, Sylvie DESBOURDELLE, Isabelle MORESI (Pouvoir donné à Jean-Marie LEYGONIE), Thomas ALESSI, Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Aymeric GIRARDON)

Absent :

2020-65/ DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION PÉRISCOLAIRE AVEC LA MJC EVEUX-FLEURIEUX POUR L'ANNÉE 2020-2021

Rapporteur : Mme BOUCHET

VU le projet de convention,

Considérant la nécessité d'avoir un taux d'encadrement des enfants suffisant dans le cadre du temps périscolaire,

Afin de compléter ses équipes et mettre en œuvre une partie du Contrat Enfance Jeunesse, la mairie fait appel à la MJC Eveux Fleurieux pour la prise en charge pédagogique des activités sur le temps périscolaire. Cette intervention comprend le directeur et 2 animateurs sur le temps méridien et une heure durant la garderie du soir.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser monsieur le maire à signer la convention périscolaire 2020-2021 avec la MJC Eveux Fleurieux,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2021.

Pour extrait certifié conforme

Le maire,

Diogène BATALLA

